

Consultation publique

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire de l'Université de Sherbrooke

4 avril 2016

## CONTEXTE

En juin 2014, l'Université de Sherbrooke est devenue la première institution d'enseignement supérieur au Québec et au Canada à se doter d'une politique culturelle. Avec sa Politique des arts et de la culture, l'Université reconnaît l'importance des arts et de la culture dans le développement de nos collectivités et souhaite accorder une place privilégiée aux rapports entre savoirs, arts et culture. Cette politique constitue désormais la pierre d'assise d'une stratégie d'action qui contribue à favoriser une plus grande intégration des arts et de la culture à la vie universitaire et un meilleur arrimage avec les collectivités locales dans ces domaines.

La politique de l'Université s'inscrit en continuité avec le développement de plusieurs programmes d'études dans le domaine des arts et de la culture ainsi que de nombreux travaux de recherche et de création qui contribuent à la renommée de l'Université. La politique s'appuie également sur l'expertise largement reconnue en matière de diffusion des arts et de la culture de l'Université de Sherbrooke, une approche unique en milieu universitaire développée principalement par le Centre culturel avec la salle Maurice-O'Bready et la Galerie d'art. La présence du Centre culturel contribue de façon marquée à l'épanouissement culturel de la communauté universitaire ainsi qu'à celui des citoyens de la région de l'Estrie. Le Centre culturel contribue également à la vitalité du secteur culturel en soutenant des actions pour sensibiliser, initier et intéresser l'ensemble de la population régionale. Dans ce contexte où la diffusion culturelle est fortement présente sur le campus, l'Université accueille très favorablement le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec.

La Politique des arts et de la culture de l'Université s'inscrit également en continuité de la *Politique de développement durable* de l'Université et en conformité avec le concept d'*Agenda 21 de la culture* développé depuis quelques années au Québec et à l'étranger, concept inscrivant la culture dans les stratégies de développement durable comme un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale. En 2015, l'Université s'est d'ailleurs classée au 9<sup>e</sup> rang mondial du classement *UI GreenMetric World University*, un palmarès international des universités en matière de développement durable et y maintient, cette année encore, sa première position parmi les universités canadiennes. Le principe selon lequel la culture constitue une dimension fondamentale du développement durable des sociétés est partagé par plusieurs organisations à travers le monde et l'Université n'y fait pas exception. L'Université appuie donc cette orientation gouvernementale, faisant de l'Agenda 21 de la culture un élément d'encrage important de l'action culturelle.

Plusieurs thématiques et questions du cahier de consultation rejoignent les préoccupations de l'Université en matière de développement, de valorisation et de rayonnement des arts et de la culture. Le présent mémoire présente brièvement ces éléments.

## DOCUMENT DE CONSULTATION

### ***Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc. ?***

Le gouvernement a reconnu à juste titre le rôle primordial des municipalités dans le déploiement de la politique culturelle. Il pourrait en être de même des institutions universitaires qui peuvent, et doivent, jouer un rôle particulier dans le déploiement d'une politique culturelle gouvernementale. Cette reconnaissance des établissements universitaires comme partenaires à part entière pourrait donner lieu à des ententes spécifiques entre le ministère et les établissements universitaires. Une approche permettant aux universités de soutenir entre autre deux éléments du document de consultation : le soutien adéquat *de l'innovation et de l'entrepreneuriat culturel* ainsi que la volonté d'inscrire cette dimension culturelle dans une démarche d'internationalisation. Une approche pouvant également contribuer à l'acquisition de compétences numériques pour les acteurs du milieu culturel.

### ***Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques?***

Dans l'ensemble de la société, l'aspect numérique est de plus en plus présent et la culture ne fait pas exception. Dans ce contexte, le passage au numérique des diffuseurs sans but lucratif est fondamental pour bénéficier de ces nouveaux véhicules de diffusion. Toutefois, ces diffuseurs, comme la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke, devront être soutenus adéquatement, notamment au niveau des frais récurrents de promotion et de diffusion. Mais surtout, l'introduction de plus en plus grande du numérique facilitera le développement d'approches interdisciplinaires en lien direct avec la création de nouveaux secteurs économiques. À l'échelle régionale, l'exemple de Foresta Lumina développé avec Moment Factory, constitue un exemple éloquent des succès commerciaux possibles de ce virage numérique; une approche qui pourrait se développer par la reconnaissance de pôles d'expertise régionaux avec, là aussi, un rôle spécifique pour les établissements universitaires.

Un partenariat réunissant des entrepreneurs du secteur culturel, des artistes et des scientifiques est d'ailleurs en voie de prendre forme à Sherbrooke. Les acteurs souhaitent créer un pôle de création numérique en lien avec le plan numérique du gouvernement du Québec. On vise à créer des influences mutuelles entre les arts, les sciences et les technologies pour ouvrir de nouveaux espaces de création, de formation scientifique et d'entrepreneuriat culturel. La forte présence de chercheurs, d'artistes et de développeurs à Sherbrooke favorise cette concertation qui pourra également s'inscrire dans la stratégie *Innovation, Partenariats, Entrepreneuriat* de l'Université de Sherbrooke et contribuer à l'animation de l'écosystème entrepreneurial régional.

### ***Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?***

Les programmes de formation à l'enseignement visent l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001). De ces compétences, celle qui propose au futur enseignant ou à la future enseignante « *d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions* » rejoint une de nos préoccupations : par le biais des programmes de formation à l'enseignement, promouvoir et renforcer

les savoirs culturels afin de développer une **identité culturelle forte** portée et transmise par les enseignants. À cet égard, il nous apparaît impératif que le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur travaillent de concert à mettre en œuvre des actions concrètes qui permettront une intégration plus efficace des savoirs artistiques et culturels à la formation des élèves et des maîtres.

***Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?***

La seconde partie de la question précédente nous interpelle également puisque les milieux de l'enseignement supérieur sont des lieux où foisonnent les manifestations culturelles issues, entre autres, de programmes de formation en arts, en littérature, en musique et en histoire, pour en nommer quelques-uns. Ces programmes de formation sont portés par des enseignantes et enseignants qui, à travers le volet des services à la collectivité de leur tâche professorale, ont établi de solides liens avec les milieux culturels. À l'Université de Sherbrooke, ce volet des services à la collectivité a débouché sur de nombreuses et fructueuses collaborations (Centre d'Arts Orford, Orchestre Symphonique de Sherbrooke, Orchestre symphonique de Longueuil, Société d'histoire de Sherbrooke, etc.) où les savoirs universitaires s'intègrent de manière harmonieuse à la pratique des arts et de la culture. Ce **partage des savoirs** fait partie de la mission des universités. Peut-on imaginer un mécanisme qui permettrait de reconnaître, de valoriser et de reproduire ces modèles déjà éprouvés?

***Le modèle actuel d'intervention gouvernementale a permis de développer l'offre culturelle de manière importante. Faudrait-il maintenant orienter davantage les efforts et les outils pour mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande?***

Nous croyons qu'une des solutions réside notamment dans **le renforcement du maillon de la diffusion** de la chaîne culturelle.

Au cours des dernières années, des efforts nécessaires ont été déployés afin de soutenir la création et la production des manifestations artistiques et culturelles. Des avancées notables ont permis d'améliorer certaines immobilisations telles que les salles de spectacles et les musées; à cet égard, le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke est un bel exemple. La prochaine Politique culturelle du Québec doit, par tous les moyens qui seront mis à sa disposition, notamment le Plan numérique culturel du Québec, renforcer la **promotion** de la culture. Elle doit aller **vers les Québécoises et les Québécois** afin de les sensibiliser à la richesse de la culture. Nous croyons que le ministère de la Culture et des Communications doit devenir l'architecte d'une stratégie de valorisation des arts et de la culture qui se verra stimulante, innovante et fédératrice d'idées et d'actions.

## RECOMMANDATIONS

À la lumière des réflexions énoncées précédemment, voici nos recommandations :

- Reconnaître les établissements universitaires comme **partenaires** de la démarche gouvernementale;
- Favoriser le déploiement de la **culture numérique** et la reconnaissance de pôles régionaux d'expertise;
- Promouvoir et renforcer, par le biais des programmes de formation à l'enseignement, les savoirs culturels afin de développer une **identité culturelle forte** portée et transmise par les enseignants ;
- Développer un mécanisme qui permettrait de reconnaître, de valoriser et de reproduire des modèles déjà éprouvés de **partage des savoirs universitaires** dans les milieux culturels;
- **Renforcer le maillon « diffusion »** de la chaîne culturelle.